

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine
 et gendarmerie pour la zone de défense
 et de sécurité Sud-Ouest

Décision n° 4651 du 3 février 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest
 NOR : INTJ2002774S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50836 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929973S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mars 2020 :

Malric	Thierry	NIGEND : 125 744	NLS : 5 279 855
---------------	---------	------------------	-----------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2020 :

Villeneuve	Stéphan	NIGEND : 190 567	NLS : 8 038 998
-------------------	---------	------------------	-----------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2020 :

Givaudan	Frédéric	NIGEND : 163 986	NLS : 8 020 544
Sauboua	Patrick	NIGEND : 146 958	NLS : 8 004 894

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2020 :

L'Humbert	Lilian	NIGEND : 245 943	NLS : 8 098 079
Specq	Hélène	NIGEND : 313 718	NLS : 8 142 823
Fabre	Cédric	NIGEND : 225 945	NLS : 8 074 769

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 février 2020.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,
J.-P. Michel*